



PRIX

2025-2026

“Paroles et chansons d’hier”

à l’attention des CM1, CM2 et des collégiens
en cours d’éducation musicale et/ou en option chant choral

objectifs

Initier un projet artistique intergénérationnel entre élèves et seniors
Approcher le patrimoine culturel des seniors

étapes du projet

1. Prendre contact avec un établissement d’accueil de seniors
2. Échanger avec les personnes volontaires et enregistrer l’interprétation des chansons issues du répertoire de leur jeunesse
3. De retour en classe, choisir une chanson au sein du répertoire collecté
4. Élaborer un projet musical concernant la chanson choisie (arrangement musical, enrichissement par un accompagnement, travail d’interprétation etc.)
5. Organiser la restitution de ce projet qui se fera avec les seniors, dans leur établissement ou autre lieu
6. Enregistrer la chanson interprétée par la classe et envoyer la production pour le 16 mars 2026 selon les modalités qui seront précisées aux préinscrits.
7. Pré-inscrire la classe impérativement avant le **5 novembre 2025** par le biais du lien suivant [Concours “Paroles et Chansons d’hier”](#) ou du **QR-code** ci-contre.



Scan Me

cahier des charges

La production finale audiovisuelle devra être accompagnée d’une note pédagogique du professeur (type carnet de bord) qui relate les principales étapes du travail et fait part de témoignages d’élèves relatifs à leur rencontre avec les seniors. Ces documents seront transmis par voie dématérialisée.

L’AMOPA nationale se chargera de transmettre aux sections départementales les préinscriptions qui les concerneront afin qu’elles puissent organiser leur propre jury et récompenser les classes participantes.

Au maximum deux enregistrements jugés les meilleurs par les sections départementales seront signalés à l’AMOPA nationale. Un jury national sélectionnera une classe qui se verra attribuer le premier prix national et recevra une récompense.

Mettre en valeur et révéler les talents des élèves